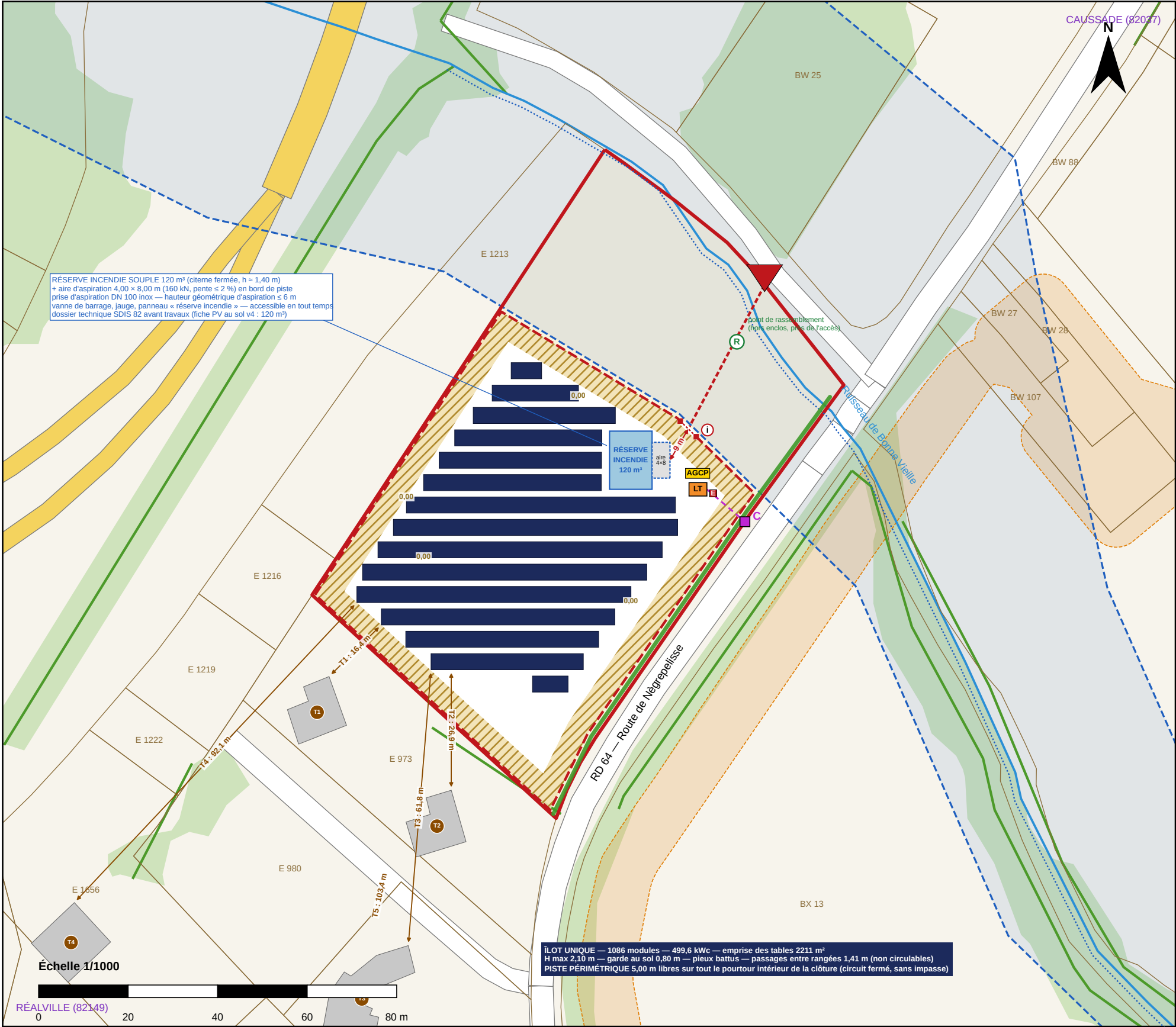




LÉGENDE

Terrain d'assiette E 103 — 8 600 m²

Clôture grillagée 2,00 m — portail 5,00 m (triangle 11 mm / clé SDIS)

Piste périmétrique 5,00 m (160 kN, h libre 3,50 m, pente ≤ 15 %)

Rangées de tables PV (17) — H 2,10 m

Local technique (onduleurs, transfo HTA/BT, cellules) 4 × 3 m

Itinéraire des engins : RD 64 → accès existant → portail → piste

Aire d'aspiration 4 × 8 m = stationnement / manœuvre des engins

Réserve incendie souple 120 m³

Enveloppe PPRI bassin de l'Aveyron — aucune construction

AGCP

AGCP : coupure générale unique (lettres noires / fond jaune) au local

E

Extincteur CO₂ au local technique

i

Plan d'intervention + pictogramme « risque PV » au portail

R

Point de rassemblement (hors enclos)

T1

Bâtiments tiers (distance au plus court îlot → bâtiment)

PRESCRIPTIONS SDIS 82 REPORTÉES

Fiche technique urbanisme « Centrale photovoltaïque au sol », SDIS 82, v4 du 03/03/2023 :

- piste périmétrique de 5,00 m entre la clôture et les panneaux, sur tout le pourtour (demande DDT du 28/09/2026)
- voie d'accès / piste : 5,00 m utiles, portance 160 kN, hauteur libre 3,50 m, pente ≤ 15 %, circuit fermé
- portail : 5,00 m utiles, ouverture par triangle de 11 mm ou boîte à clé
- bande débroussaillée de 5,00 m autour de l'îlot = piste périmétrique entretenue rase
- coupure générale unique, visible et signalée ; local onduleurs CF 30 min
- pictogramme « risque photovoltaïque » et plan d'intervention à l'entrée
- DECI : 60 m³/h pendant 2 h ou réserve de 120 m³ → RÉSERVE 120 m³ RETENUE (RDDECI 82 : aire 4 × 8 m, 160 kN, hauteur d'aspiration ≤ 6 m, DN 100)
- aire d'aspiration à 9 m du portail, en bord de piste (engin stationné hors piste)

CONTACT D'URGENCE — personne habilitée électriquement

TECHNOLOGIS — M. Pierre FILLET — 06 28 06 43 43

Exploitant du terrain : M. Alain DURADE, 1419 chemin de Ratier, RÉALVILLE

Pas de stockage par batteries — un seul local technique (onduleurs + poste HTA/BT)

DISTANCES AUX TIERS (au plus court, en m)

Rep.	Nature	îlot PV	clôture	local	réserve
T1	HABITATION	16,4	11,4	90,0	75,3
T2	HABITATION	26,9	11,7	84,5	76,0
T3	HABITATION	61,8	43,8	118,4	111,4
T4	HABITATION	92,1	87,0	163,2	150,5
T5	HABITATION	103,4	85,3	161,1	154,4